



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

ANGÉLUS

Dimanche 4 novembre 1979

1. Aujourd'hui, à l'occasion de notre commune prière de l'Angélus, je désire vénérer saint Charles Borromée, dont j'ai reçu le nom au jour de mon baptême. Plus d'une fois, il m'a été donné d'aller en pèlerinage sur sa tombe au Dôme de Milan et de visiter également les lieux attachés à sa vie, comme Arona. Ici à Rome, son cœur repose dans l'église Saint-Charles au "Corso" qui lui est consacrée. C'est un détail très éloquent qui témoigne combien ce cardinal et pasteur de l'Église ambrosienne à Milan a été en même temps serviteur des causes universelles de l'Église. Ses mérites, dans ce domaine, au Concile de Trente, sont très connus, tandis qu'à Milan et dans l'archidiocèse, il faisait tous ses efforts pour traduire en acte l'enseignement et les directives de ce même Concile. L'Église lui doit beaucoup, en particulier en ce qui concerne la fondation des séminaires diocésains. Que le souvenir de saint Charles, qui devint très jeune membre du Collège des cardinaux, soit aussi un bon présage pour la réunion de ce même Collège, qui commencera demain. D'autant plus que nous aussi nous devons mettre en acte l'œuvre du grand Concile de nos temps : Vatican II. L'exemple et l'intercession du saint qui servit la même cause il y a quatre siècles, sont très actuels. Saint Charles demeure un exemple inimitable d'amour pastoral et de service épiscopal, accompli avec un dévouement qui ne tenait compte d'aucune fatigue et même pas du péril de la vie. Ainsi sa présence spirituelle est bien d'actualité parmi tous les Évêques de l'Église de notre temps. Je dis cela en me rapportant aux visites *ad limina Apostolorum* de cette année, au cours desquelles surgissent à nos yeux non seulement les apôtres du Seigneur, mais aussi leurs successeurs, qui au cours de l'histoire se sont distingués par la sainteté de leur vie.

2. Après l'Argentine, je désire consacrer le souvenir d'aujourd'hui aux Évêques du Chili et à l'Église de ce pays. Au Chili, qui compte presque dix millions et demi d'habitants, l'Église est structurée en vingt-quatre circonscriptions. Les Évêques sont venus tous ensemble pour leur visite *ad limina* : ceux qui déploient leur ministère dans les arides terres tropicales du Nord et ceux des régions du Sud jusqu'à Punta Arenas, où a son siège le diocèse le plus austral du monde. Les signes de la croissante vitalité de l'Église sont multiples et évidents, par suite de l'impulsion reçue de ces Évêques ; au cours de leurs audiences, j'ai pu, avec grande satisfaction, en cueillir quelques-uns qui méritent un relief spécial. Avant tout l'esprit de fraternité chrétienne au sein de leur peuple, pour lequel ils s'engagent à fond dans l'esprit de leur mission de pères et de pasteurs ; l'aide multiple qu'ils prêtent à ceux qui sont en difficulté ; le dynamisme qui marque la catéchèse dans toute la structure de la communauté ecclésiale ; la conscience

croissante du laïcat pour la responsabilité qui le distingue dans le toujours plus plein et vigoureux déroulement de la mission de l'Église. Mais je veux surtout attirer l'attention sur l'accroissement des vocations sacerdotales et religieuses : un fait d'autant plus significatif et important pour les Églises locales d'un pays où le clergé diocésain dépend en grande partie de l'aide extérieure et où les prêtres religieux provenant de l'étranger dépassent les autochtones. Je suis heureux de constater dans cette floraison un signe de la providence du Seigneur qui, en bénissant la pastorale des vocations, conduit les Églises du Chili à ces conditions normales, sur lesquelles doit se développer leur vie et leur œuvre. À la prière qui s'élève au Chili, je joins la mienne et la vôtre afin que le Seigneur par l'intercession de Marie, bénisse cette nation, ses pasteurs, leurs collaborateurs, et tous les très chers fidèles.³ Et maintenant je désire remercier cordialement toutes les personnes et les communautés, qui, durant les semaines passées, et à l'occasion de la fête du jour, m'ont témoigné tant de bienveillance. Je désire remercier avant tout pour le don des prières, accompagnées de sacrifices spirituels. Aujourd'hui, par l'intercession de saint Charles, j'offre à Dieu toutes ces prières pour les intentions de ceux qui, en n'importe quel pays ou continent, souffrent persécution à cause du Christ, qui se trouvent dans les prisons, qui souffrent même des tourments à cause de leur foi et de la fidélité à leurs convictions. Je me sens particulièrement uni à eux aujourd'hui et toujours, car ils complètent ce "qui manque aux souffrances du Christ, en faveur de son corps qui est l'Église" (Col 1, 24). En pensant à tous ces frères et sœurs, j'ai présenté devant l'Assemblée générale des Nations Unies le problème de la liberté religieuse comme condition fondamentale pour le respect des droits de l'homme et de la paix. ©

Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana